ENCRES ACME
pour bien écrire
en Vente dans toutes les bonnes Librairies, et Librairie du "Journal de Roubaix"
71, Grande-Rue, 71
ROUBAIX
33, rue Carnot, 33
TOURCOING

# Journal de Roubaix

Cinquante-cinquième année. — N° 180
ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix
MERCREDI 29 JUIN 1910

MAISON DU SOLEIL D'OR
25-27-29, Place du Théâtre, LILLE
BRONZES, MARBRES
Garnitures de Cheminée

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX ..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING ..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 33.
A MOUSCRON ..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station.
A TOURNAI ..... Chez M. Verdière, 23, rue Bourdon Saint-Jacques.
A PARIS ET A BRUXELLES ..... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des gares et principaux kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240
TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. . . . . Trois mois ... 5 francs. Six mois ..... 9 — Un an ..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

# La Politique Générale du Gouvernement : Le vote de confiance à la Chambre

## Après un discours

M. Briand a parlé; il a repris à nouveau, pour les développer et les préciser, les divers points de la déclaration ministérielle. Son discours ne constitue point cependant une banale redite. Il est plus que l'éloquente paraphrase d'un document écrit et rédigé dans le silence du cabinet. Le président du Conseil a résolument marqué ses volontés : Quels qu'aient été les efforts tentés par le petit groupe des sectaires irréductibles, malgré les prières et les menaces de ces parlementaires qui s'érigent en maîtres omnipotents de tactique politique, il a catégoriquement déclaré sa résolution définitive de suivre la voie qu'il s'est tracée, sans que rien ne l'en fasse dévier. Avec un autoritarisme froid, élégant, presque captivant, il a commandé au parti républicain de marcher avec lui. Il s'est montré chef habile et avisé dans sa façon experte de réunir ses troupes et de les entraîner vers le but qu'il a choisi.

Ses paroles n'ont pas donné satisfaction à tout le monde et les plus irrités sont précisément ceux qui l'ont toujours jusqu'ici couvert d'éloges et comblé de louanges. Les applaudissements partaient des bancs du centre et de la gauche modérée; les radicaux-socialistes et les socialistes ne prisaient guère le langage du président du Conseil.

C'est que celui-ci a eu le courage de leur tenir un discours inusité. Il a eu l'audace, — n'est-il pas triste de constater qu'il y a de l'héroïsme à parler de justice et de liberté! — il a eu l'audace d'affirmer qu'il faut en finir avec les persécutions, les procédés tyranniques, les méthodes sectaires. « Au cours des batailles passées que la République a dû livrer, disait-il aux membres de la majorité, alors que le régime était en péril, sans doute vous ne mesuriez pas vos coups; sans doute, des abus, des excès étaient commis. Mais il arrive un moment où, la bataille terminée, c'est le devoir du parti qui triomphe de regarder le champ de bataille et de faire ses efforts pour que la victoire ne soit souillée par aucun excès. C'est la minute difficile où commence pour le commandant d'armée un rôle pénible, ingrat. Les troupes ont donné l'assaut, mais elles ne sont pas arrêtées. Ce sont chez les combattants des pensées de rancune, de représailles; ils rêvent d'une victoire plus complète, d'un anéantissement plus absolu de l'ennemi. Il peut se passer des choses atroces. C'est le moment où le chef qui respecte son armée et veut d'elle une victoire sans tache, doit se jeter entre les combattants et crier aux vainqueurs : « Assez! N'allez pas plus loin. »

M. Briand sonne le « cessez le feu ». Pourquoi donc a-t-il lui-même violé ses ordres en annonçant une prise d'armes contre la liberté d'enseignement et les écoles privées? La simple logique eût dû l'engager à dépouiller complètement le vieil homme et à rejeter sans en garder une loque, les oripeaux usés du radicalisme maçonnique.

Car, — et voici la remarque la plus saillante du discours d'hier, — il eût été plus aisé de chausser les bottes des anciens présidents du Conseil et de ressasser, pour la plus grande joie des jacobins de la gauche radicale-socialiste, les perpétuelles rengaines de défense républicaine, de péril clérical, de complots réactionnaires. Le leader du gouvernement a été cinglant et pour la majorité de jadis qui voudrait rester la majorité d'aujourd'hui, et pour les hommes, — des combistes pour la plupart, — qui, depuis quelques semaines, dirigeaient sournoisement contre lui leurs attaques. Ecoutez-le : « Une déclaration ministérielle est ou très facile ou très difficile à rédiger. Il était très facile au gouvernement d'apporter une déclaration qui eût provoqué la désapprobation ou le silence hostile de la droite, et enthousiasmé la gauche. Il eût suffi, comme le désirait M. Cruppi, d'adresser des éloges à la majorité, de se féliciter des succès communs, de se congratuler publiquement avec elle; puis, dans une énumération rapide, d'indiquer tous les articles du programme à réaliser, de lancer quelques coups de clairon pour la bataille, et de s'en aller. Alors, c'était l'approbation complète dans l'enthousiasme... »

Mais il y a l'autre manière, celle que prend le gouvernement, ayant, suivant les propres paroles du président du Conseil, « le sens de son rôle, la notion de son devoir et des intérêts du pays »; celle qui veut établir la justice et la liberté pour tous les citoyens; celle qui veut s'employer aux réformes démocratiques.

M. Briand a compris qu'à un état de choses nouveau il faut des idées et des tendances nouvelles. Son mérite est d'avoir rompu avec le passé. Disons-le hardiment, il possède à un rare degré, le sens des réalités positives; il sait être de son temps, de son moment. Sachons trouver, dans son discours, la preuve que les idées de tolérance et d'apaisement ont fait dans le pays un immense progrès : le collectivisme et le sectarisme ont vécu et bien proche est le triomphe éclatant des théories que nous défendons.

« Je ne suis pas sorti de vos rangs, disait M. Briand aux groupes radicaux; je ne suis pas un des vôtres, si vous entendez que, pour être un des vôtres, il faut être de votre groupe, participer aux travaux de votre groupe, aux espoirs de votre groupe. Je n'en suis pas et c'est peut-être à vos yeux une disqualification. » Ayons, pour notre part, une vue plus large. Certes, le chef du gouvernement reste hostile aux principes religieux et ne nous garantit même pas pleinement la liberté de conscience, puisqu'il vise à restreindre encore la liberté de l'école.

Mais reconnaissons qu'à côté de ces menaces, il a tenu un langage énergique, loyal, sincère, que nous n'étions plus accoutumés d'entendre. Faisons-lui crédit, loyalement aussi, en formant l'espoir qu'il inaugurera l'ère d'une politique neuve et féconde, bien différente de celle du passé, respectueuse des droits du citoyen, et digne de la France.

P. D...

## BULLETIN

28 juin.

*Le débat sur la politique générale du cabinet Briand s'est terminé par le vote d'un ordre du jour de confiance, qui a recueilli 403 voix contre 40.*

* * *

*Les Souverains de Bulgarie ont quitté Paris pour aller se reposer à Chantilly.*

* * *

*M. de Schoen, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a été nommé ambassadeur d'Allemagne à Paris.*

* * *

*A la suite des désordres qui se sont produits à Trélazé, six arrestations, dont celle de l'adjoint, ont été opérées.*

* * *

*Nos troupes ont livré, dans la Chaouïa, un nouveau combat aux rebelles marocains, qui ont été mis en déroute.*

## INFORMATIONS

**La réélection du bâtonnier des avocats de Paris**

Paris, 28 juin. — Par 528 voix sur 564 suffrages exprimés, Me Busson-Billault, dont la première année de bâtonnat vient d'expirer, a été pour un an réélu bâtonnier. Jeudi prochain, élections au conseil de l'ordre.

**L'ancien directeur de Gempuis condamné**

Paris, 28 juin. — M. Robin, ancien directeur de Gempuis, âgé de 73 ans, a été condamné à 500 fr. d'amende pour outrages aux bonnes mœurs par la 9e chambre correctionnelle, en raison de certains articles jugés immoraux.

**Le cas Liabeuf**

Paris, 28 juin. — Le défenseur de Liabeuf a été reçu mardi après-midi par le Président de la République avec qui il a conféré au sujet du recours en grâce formé par Liabeuf.

Il lui a remis une pétition de 4.800 signatures en faveur du condamné à mort.

**Guillaume II et le roi de Norvège**

Berlin, 28 juin. — A l'occasion de sa croisière sur les côtes de Norvège, l'empereur Guillaume se rencontrera au début du mois d'août avec le roi Haakon de Norvège dans le port de Bergen.

**Une exécution capitale au Caire**

Le Caire, 28 juin. — L'exécution de Wartani, l'assassin du premier ministre Boutros-Pacha, a eu lieu ce matin à 5 heures, dans le plus grand secret.

**Le nouveau Parlement hongrois**

Budapest, 28 juin. — Les scrutins de ballottage ont porté à 257 députés l'effectif du parti gouvernemental. L'opposition constitutionnelle, comprenant les partis Kossuth et Justh, le parti des petits propriétaires ruraux et les indépendants, compte au total 100 membres. Les 47 autres députés appartiennent à six groupes, dont le plus important, réunissant les restes de l'ancien parti constitutionnel, est plutôt favorable au gouvernement.

## Choses et Autres

Aux courses.

— Comment diable votre cheval n'est-il pas arrivé?

— Les autres chevaux ont marché trop vite!

* * *

Un peintre arrivé rencontre un de ses anciens camarades resté aussi gueux qu'au temps de leur début commun :

— Tu sais, lui dit-il, maintenant j'ai un hôtel...

— A quelle heure la table d'hôte? demande l'autre.

* * *

— On prétend que le Grand Prix a rapporté à Nuage plus de 400.000 francs.

— C'est exact...

— Mais c'est une fortune cela!... On ne peut pas dire que celui qui l'a gagnée n'est pas arrivé à Paris en sabots.

*Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse*
*Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.*
BOILEAU.

## Les Souverains Bulgares

**ILS QUITTENT PARIS ET VON SE REPOSER A CHANTILLY**

Paris, 28 juin. — Les souverains bulgares ont quitté Paris, ce matin, à 11 heures 50, se rendant à Chantilly, où ils se reposeront quelques jours, avant d'aller à Bruxelles.

Nos hôtes royaux ont été conduits à la gare des Invalides par le Président de la République et Mme Fallières. Des gardes républicains formaient la haie du Palais des Affaires étrangères à la gare.

Dans le salon de la gare luxueusement décoré, attendaient les Présidents du Sénat et de la Chambre, MM. Briand, Pichon et les autres membres du Gouvernement, le Grand chancelier de la Légion d'honneur, le général Dalstein, etc...

Après avoir pris congé de ces diverses personnalités, les Souverains sont descendus sur le quai de la gare. Le Président de la République donnait le bras à la Reine, et le Roi à Mme Fallières. A leur passage, les honneurs militaires leur ont été rendus par une compagnie de la Garde Républicaine, avec le drapeau. Au moment du départ du train, la musique a exécuté l'hymne bulgare et la « Marseillaise ». Le Roi et la Reine saluaient gracieusement.

Avant de quitter Paris, le Roi de Bulgarie a fait remettre 10.000 francs pour les pauvres de la ville.

Les souverains bulgares sont arrivés à Chantilly à 1 h. 47.

Ils ont été reçus par le préfet de l'Oise et le maire de Chantilly.

Ils sont descendus à l'hôtel du Grand Condé et ont visité le château.

REMANIEMENTS MINISTÉRIELS EN ALLEMAGNE

## M. DE SCHŒN DEVIENT AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE A PARIS

LE PRINCE RADOLIN

*Ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui vient de donner sa démission*

Berlin, 28 juin. — D'importants remaniements ministériels viennent d'avoir lieu.

Le ministre des finances, M. de Rhembaden, qui avait offert sa démission à l'empereur, est remplacé par M. Leutze, premier bourgmestre de Magdebourg.

L'empereur a également accepté la démission du prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Il lui a conféré les brillants du grand cordon de la maison de Hohenzollern.

C'est M. de Schoen, secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères, qui est désigné comme successeur du prince Radolin, à la date du 1er octobre.

M. de Schoen est remplacé dans ses fonctions par M. de Kiderlen Waechter, ministre d'Allemagne à Bucarest.

### LE PRINCE RADOLIN

Le prince Radolin qui quitte l'ambassade de Paris, est né en 1841. Il a épousé en secondes noces la nièce du prince Talleyrand Perigord, le célèbre diplomate français.

Il entra dans la carrière diplomatique en 1865, comme attaché à la légation de Prusse à Florence, puis à Stuttgard, Madrid, Dresde.

En 1884, il devint maréchal de la cour du Kronprinz et ce dernier le nomma grand maréchal de sa cour à son avènement, et prince le 16 avril 1888.

La mort de Frédéric III ne devait pas interrompre sa carrière. Envoyé à Constantinople pour notifier au sultan l'avènement de Guillaume II, M. de Radolin y retourna comme ambassadeur en 1892. Il fut nommé ensuite à Pétersbourg en 1895. Enfin il succéda à M. de Munster à Paris en 1901.

Les principaux événements qui ont marqué son ambassade, ont été l'affaire du Maroc et les négociations auxquelles elle a donné lieu.

Le prince de Radolin qui, par sa femme est apparenté à plusieurs familles françaises, compte de nombreuses sympathies dans l'aristocratie et dans les milieux gouvernementaux.

Il a été cruellement éprouvé cet hiver par la mort de son fils. C'est ce deuil qui l'a déterminé à prendre sa retraite.

### BRUITS DE CRISE

***Deux autres ministres s'en iraient***

Berlin, 28 juin. — D'après certains journaux allemands, le ministre du Commerce, M. Sydow, et l'amiral Tripitz, ministre de la Marine, donneraient leur démission.

Ces bruits, toutefois, paraissent être tendancieux et ne reposer sur aucun fondement.

AU MAROC

## UN NOUVEAU COMBAT dans la Chaouïa

**Les Marocains mis en déroute**

Paris, 28 juin. — On mande de Tanger à l'Agence Havas :

Casablanca, 28 juin. — *On confirme que l'action combinée pour cerner le marabout des Krazza a donné lieu, le 27 juin, à un violent engagement contre les nombreux contingents Berbères des montagnes, assistés par des fractions de tribus de la vallée de l'Oum er Rebia.*

*Après une résistance acharnée, les contingents ont été mis en déroute.*

*Le marabout a été rejeté dans les montagnes.*

*Des uniformes de soldats réguliers du maghzen ont été reconnus dans les rangs des ennemis.*

*Les pertes de ces derniers sont sensibles.*

*De notre côté, le capitaine Chemin, le lieutenant Mury et plusieurs soldats ont été blessés.*

*On confirme que le général concentre à Boroudu la colonne de renfort avec les deux colonnes légères, afin de poursuivre sa marche en avant.*

*Au ministère de la guerre on déclare n'avoir reçu aucun renseignement sur cet engagement.*

## NOUVEAUX INCIDENTS A BILBAO

**MANIFESTATIONS CONTRE LE GOUVERNEUR. — PLUSIEURS BLESSÉS LES ARRESTATIONS**

Bilbao, 28 juin. — L'attitude du gouverneur pour les provocateurs de dimanche, ont vivement surexcité une partie de la population. Les carlistes et les nationalistes basques sont allés en foule aujourd'hui devant l'hôtel du gouvernement en poussant les cris de : « A bas le gouverneur ! »

La police a chargé sabre au clair ; plusieurs manifestants ont été blessés ; d'autres ont été arrêtés.

## Les Créanciers de Sœur Candide

Les créanciers de Sœur Candide se sont réunis hier, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, sur convocation de MM. Lemarquis, Dorgueil et Boin. Une centaine de personnes assistaient à cette assemblée. Celle-ci comprenait tous les créanciers de Sœur Candide, sauf trois.

D'ores et déjà, il est certain que tous les créanciers seront payés, à la suite de la vente des biens de la directrice d'Ormesson.

Pour le seul établissement de San-Salvadour, une offre de 3.500.000 francs a été faite, et trois acquéreurs éventuels se trouvent en présence.

## La Grève des Ardoisiers de Trélazé

***Six arrestations dont celle d'un adjoint***

Angers, 28 juin. — **On sait que de violentes bagarres ont marqué lundi la grève des ardoisiers. Le Parquet s'est rendu à Trélazé, mardi matin, et a fait procéder à six arrestations dont celle de M. Vert, adjoint au maire de Trélazé, et du libertaire Rebollan. En outre, de nombreux mandats d'amener ont été lancés.**

**Pour protester contre ces mesures de répression, les ouvriers et carriers de la Société des Ardoisières de l'Anjou, ont cessé le travail.**

**Il y a maintenant 2.500 grévistes. Le préfet du Maine-et-Loire est sur les lieux.**

**Il s'est abouché avec le Comité de grève pour arriver à solutionner le conflit.**

**On signale de nombreux actes de sabotage. La situation est toujours grave.**

## LE CONGRÈS DE LA POLICE

**L'assurance mutuelle au décès**

Paris, 28 juin. — Le cinquième Congrès des sociétés amicales et mutuelles de la police de France s'est ouvert mardi. 75 villes ont envoyé des délégués.

D'intéressants détails ont été donnés sur l'organisation de l'orphelinat de la police qui, fondé le 1er janvier 1910, commencera à fonctionner le 1er juillet prochain. Il a été également question de la Caisse d'assurance mutuelle au décès.

Un télégramme a été adressé à M. Pelatan, commissaire central à Marseille, pour obtenir son bienveillant appui afin de hâter la réintégration de l'agent Thuriez, révoqué à raison de son action en faveur des « Amicales ».

L'après-midi, les congressistes se sont réunis dans les trois commissions suivantes : 1° Réorganisation des services de la police, police d'Etat, statut des fonctionnaires ; 2° Revision des statuts de la Fédération et de la Caisse d'assurance mutuelle au décès ; 3° Rémunération de la médaille de police.

## LES DÉSORDRES DE PANTIN

**Manifestants condamnés en correctionnelle**

Paris, 28 juin. — Cinq manifestants arrêtés au cours des désordres qui se sont produits aux obsèques de l'ouvrier ébéniste Clerc, ont comparu mardi devant la 11e Chambre correctionnelle et ont été condamnés à des peines variant entre quinze jours et quatre mois de prison.

## Les tremblements de terre en Italie

**NOUVEAUX DÉGATS**

Rome, 28 juin. — Ce matin à 4 h. 20, une forte secousse a été ressentie à San-Andréa-de-Conza. Les maisons déjà endommagées par la secousse du 17 juin ont subi encore des dommages. La population campe en pleine air; il n'y a eu aucune victime.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

## La Politique du Gouvernement

**PAR 375 VOIX CONTRE 92, LA CHAMBRE APPROUVE LES DÉCLARATIONS DE M. BRIAND**

**Les dernières interpellations. - M. Drelon et le discours du Président du Conseil M. Abel Ferry et la réforme administrative.- Au nom des 318 députés partisans de la réforme électorale, M. Ch. Benoist donne lecture d'une déclaration. - M. Colly apporte les doléances des Cheminots**

**LES ORDRES DU JOUR. - M. Briand déclare n'accepter que celui de M. André Hesse. - M. Berteaux contre le Président du Conseil. - M. Briand réplique. - Il pose la question de confiance. - Le vote. - M. Berteaux se rallie à l'ordre du jour de M. Hesse, adopté après une intervention de M. Aynard**

*Séance du mardi, 28 juin 1910*

La séance est ouverte à 2 heures 15, sous la présidence de M. Brisson. Les tribunes sont assez bien garnies, et les députés sont nombreux. MM. Barthou, Millerand, Sarraut, Cochery, Doumergue et le général Brun, sont au banc du Gouvernement.

L'ordre du jour appelle le dépôt du rapport de la commission de surveillance des caisses d'avertissement et des Dépôts et Consignations. Sur l'ordre du Président, les membres de la commission sont introduits avec le cérémonial d'usage; précédés de trois huissiers, ils viennent prendre place au banc du Gouvernement, avec M. Rouvier, ancien Président du Conseil, et rapporteur de la commission.

M. Rouvier monte à la tribune et dépose solennellement son rapport; il descend ensuite de la tribune et regagne sa place au banc du Gouvernement. Les trois huissiers, qui avaient accompagné, à l'arrivée les membres de la commission, reconduisent alors ceux-ci jusqu'à la porte de la salle des séances.

### LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

*Le Président.* — L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

La Chambre valide, sans débat, M. François Fourvier, élu dans la première circonscription de Nîmes.

### LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, concernant l'ouverture et l'annulation de crédits, sur l'exercice 1909, au titre du budget général.

L'urgence est déclarée.

M. MILLERAND, *ministre des Travaux Publics*, monte à la tribune. Le rapport dit-il, porte que la commission a ajourné le vote de certains crédits jusqu'à ce qu'elle ait reçu, du Gouvernement des renseignements complémentaires.

A cela, je n'ai rien à objecter. En revanche, je demande que les crédits, relatifs à l'installation des groupes électrogènes aux postes centrales, ne soient pas rejetés avant que le Gouvernement se soit expliqué devant la commission.

M. CAILLAUX, *rapporteur*, succède à la tribune à M. Millerand, au milieu de l'attention générale. La commission, dit-il en réservant son opinion sur le fond, consent à ajourner sa décision jusqu'à ce qu'elle ait entendu le Gouvernement.

M. TROUILLOT, *ministre des Colonies*. — Je demande que la question des crédits, pour la Nouvelle-Calédonie, soit réservée jusqu'à ce que j'aie fourni des explications à la commission.

M. CAILLAUX. — Je demande à la Chambre, de s'en tenir à la décision de la commission, qui a rejeté le crédit de 30.000 francs, relatif à la Nouvelle-Calédonie.

LE MINISTRE DES COLONIES. — Dans ces conditions, je n'insiste pas.

La décision de la commission est maintenue.

Le chapitre 7 du ministère de l'agriculture est adopté.

M. SEMBAT. — Au sujet de crédit des postes et télégraphes, je rappelle que j'ai plusieurs fois demandé que le transport des dépêches postales fût mis en régie. Le relèvement de salaire des wattmen et des chauffeurs s'impose; en tout cas, j'espère que la commission ne s'y opposera pas.

LE RAPPORTEUR. — L'augmentation devant être payée par l'Etat, la commission a réservé l'approbation du crédit jusqu'à ce que le ministre m'ait démontré dans quelles conditions il pouvait engager cette dépense.

Les divers articles du projet de loi sont adoptés.

Par 397 voix contre 3 l'ensemble du projet de loi est adopté.

## La Politique Générale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique générale.

M. Drelon monte à la tribune.

***M. Drelon approuve la déclaration de M. Briand***

M. DRELON. — M. le président du conseil a réclamé une confiance entière ou point de confiance. Mes amis et moi, nous lui donnerons notre loyal concours; nous approuvons sa méthode de travail qui consiste à mettre chacun et chaque chose à sa place, à faire cesser la confusion des pouvoirs. (Applaudissements au centre et à droite).

Le gouvernement rouvre l'ère des grandes réformes politiques.

La République a accompli son œuvre de liberté; elle a réalisé son œuvre de laïcité. Le gouvernement n'admettra pas qu'il soit porté la moindre atteinte à ces lois de laïcité. (Exclamations). M. Piou ne s'y est point mépris; il a dirigé contre la déclaration l'attaque la plus virulente. Le gouvernement a annoncé qu'il déposerait des lois d'amélioration sociale et économique, et c'est encore une des raisons pour lesquelles nous lui donnons notre entière confiance.

L'ensemble de mesures qu'il a promises permettrait, à tous les républicains, de s'unir et de faire bloc pour réaliser ce programme gouvernemental.

Quelques-uns ont regretté que la déclaration contînt des paroles d'apaisement de nature à soulever certaines inquiétudes; cependant, ces paroles s'imposaient.

Croit-on qu'on puisse aborder une politique sociale, une politique féconde pour la démocratie si la nation reste divisée et en pleine bataille?

Une grave responsabilité pèse actuellement sur les décisions des républicains. Ils savent que le chef du gouvernement est l'homme des réalisations; ils ont à se demander s'ils ne doivent pas faire taire leurs rancunes personnelles et aider la démocratie à se conduire dans l'ordre et la liberté vers la justice sociale. (Applaudissements à gauche).

## M. Abel Ferry demande une réforme administrative

M. Abel Ferry monte à la tribune, provoquant un vif mouvement d'attention.

M. Briand vient prendre place au banc des ministres et s'entretient un instant avec ses collègues.

M. ABEL FERRY. — La France souffre du régime administratif datant de l'an VIII. Une réforme qui ferait une administration plus souple, auxiliatrice de toutes les initiatives s'impose; mais il faudrait commencer par modifier la loi électorale, si l'on veut faire une réforme administrative sérieuse. (Applaudissements).

### UN INCIDENT

A ce moment, un incident se produit au banc des ministres. M. Lauraine, président de la gauche radicale s'approche de M. Briand et lui dit quelques mots qui provoquent un violent geste de dénégation de la part du président du conseil.

M. Lauraine revient à la charge, mais M. Briand le repousse de la main assez brusquement. M. Lauraine, qui semble très certainement faire une démarche au nom de son groupe, s'en va en haussant désespérément les épaules.

Cet incident provoque sur les bancs mêmes du gouvernement une certaine agitation. Quelques ministres causent à voix basse. M. Briand est très pâle et s'applique à porter toute son attention sur le discours de M. Ferry qui continue.

M. ABEL FERRY. — Le gouvernement présente, sous forme d'organisation régionale, une réforme plus vaste dont, pour ma part, je suis partisan, mais quelques explications me semblent nécessaires. L'unité nationale ne peut être mise en question. La majorité républicaine ne permettra pas non plus que l'œuvre laïque soit mise en question.

Il y a cependant certaines libertés qui peuvent être accordées à la région; on peut la dispenser de l'approbation du budget, sauf pour les dépenses nouvelles. (Très bien! Très bien!) Le gouvernement devrait faire une table des matières de ce qui doit être matière d'Etat ou matière régionale. (Très bien! Très bien!)

Ce sera un grand spectacle que celui d'un régime historique se régénérant lui-même. C'est cette grande réforme que le pays réclame; elle doit se faire pour la République, entre laïques et républicains. (Applaudissements).

## M. Charles Benoist

***donne lecture d'une déclaration au nom des 318 députés partisans de la R.P.***

M. Charles Benoist succède à la tribune à M. Abel Ferry et vient lire la déclaration élaborée par le groupe de la R. P. Son intervention est accueillie par les vifs applaudissements de la Chambre et les hou! hou! d'une poignée de radicaux.

M. CHARLES BENOIST. — J'apporte à la Chambre une déclaration signée des 318 partisans de la réforme électorale, avec scrutin de liste et représentation proportionnelle. (Très bien! Très bien!) Ces 318 prennent acte de la promesse du gouvernement de déposer prochainement un projet de loi. Comme lui, ils veulent que la réforme électorale soit large, franche et loyale. (Applaudissements).

Ils n'ont jamais contesté que ce soit la majorité qui doive gouverner; il ne s'agit pas de retirer à la majorité les droits qu'elle a dans un régime parlementaire, mais au contraire de les lui assurer. (Applaudissements sur de nombreux bancs; murmures sur les bancs radicaux).

La R. P. est tout à la fois la représentation de la majorité, comme majorité et de la minorité comme minorité. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs).

Elle est cela ou elle n'est rien. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs).

M. Briand, qui était sorti de la salle dès le début de la lecture de M. Charles Benoist, rentre à ce moment et va se rasseoir au banc des ministres, à côté de M. Barthou.

M. CHARLES BENOIST. — Comme le gouvernement, les proportionnalistes ne seront pas irréductibles sur les détails; ils ne seront intransigeants que sur ce point: c'est que la représentation soit vraiment proportionnelle. (Applaudissements). Ils proclament que c'est une réforme de bonne foi et de loyauté politique. (Très bien! Très bien). Ils se proposent de prendre pour objectif, dans tout ce qu'ils proposeront, le bien du pays et de la République. (Interruption à gauche; vifs applaudissements sur de nombreux bancs).

Ils considèrent la déclaration du gouvernement comme l'abandon définitif du scrutin d'arrondissement. (Applaudissements). La réforme a été votée par quatre millons et demi d'électeurs. (Murmures à gauche; applaudissements sur de nombreux bancs), et apportée ici par près de 320 députés nouveaux. (Applaudissements). Pour les proportionnalistes, c'est une œuvre de pure et libre démocratie. (Vifs applaudissements).

M. Benoist cite alors les noms des principaux signataires de la déclaration: MM. Jaurès, Grousier, Aynard, Maurer, Benoist, etc., et termine en annonçant qu'elle est signée par 318 députés.

De vifs applaudissements éclatent sur tous les bancs, tandis qu'un groupe de radicaux crient: hou! hou! Les acclamations à l'adresse de M. Charles Benoist redoublent quand il descend de la tribune et regagne son banc.

## M. Colly

***présente les revendications des Cheminots***

M. Colly, député socialiste unifié du 12e arrondissement de Paris, succède à la tribune à M. Charles Benoist.

M. COLLY. — En ma qualité de cheminot, je viens présenter quelques observations au sujet des agents de chemins de fer. Depuis 20 ans, ils ont fait auprès du gouvernement des démarches qui sont jusqu'ici restées sans résultat. (Très bien! Très bien! à l'extrême gauche).

En dernier lieu, ils ont eu recours au moyen extrême de la manifestation dans la rue; ce moyen n'a pas mieux réussi que les autres. On a employé contre eux la manière forte. Malgré leurs sentiments pacifistes, ils ont été assommés par la police et condamnés par les tribunaux. (Très bien! Très bien! à l'extrême gauche; protestations sur de nombreux bancs).

Il y a des agents qui ne gagnent pas plus de 3 fr. 75 par jour. Comment peut-on vivre avec ce maigre budget? (Applaudissements à